

ISO/TC 61

Secrétariat: **ANSI**

Début de vote:
2005-06-02

Vote clos le:
2005-08-02

Briquets — Spécifications de sécurité
AMENDEMENT 1: Symboles de sécurité

Lighters — Safety specification

AMENDMENT 1: Safety symbols

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9994:2002/FDAmd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1>

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

Veillez consulter les notes administratives en page iii



Numéro de référence
ISO 9994:2002/FDAM 1:2005(F)

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 9994:2002/FDAmd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1>

Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN

Le Secrétaire général du CEN a informé le Secrétaire général de l'ISO que le présent projet final d'Amendement couvre un sujet présentant un intérêt pour la normalisation européenne. La consultation sur le projet a eu la même portée pour les membres du CEN qu'une enquête au sein du CEN sur un projet de Norme européenne. Conformément au mode de collaboration sous la direction de l'ISO, tel que défini dans l'Accord de Vienne, le présent projet final, établi sur la base des observations reçues, est par conséquent soumis en parallèle à un vote de deux mois sur le FDAM au sein de l'ISO et à un vote formel au sein du CEN.

Les votes positifs ne doivent pas être accompagnés d'observations.

Les votes négatifs doivent être accompagnés des arguments techniques pertinents.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 9994:2002/FDAmd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 9994:2002 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*.

Le présent Amendement, ainsi que l'Amendement 2, *Clarification des modes opératoires*, seront incorporés dans l'édition existante de l'ISO 9994 (ISO 9994:2002) après le vote FDAM et une nouvelle édition de l'ISO 9994 sera publiée.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1>

Briquets — Spécifications de sécurité

AMENDEMENT 1: Symboles de sécurité

Page 21, 6.1

Remplacer le texte existant par le suivant:

Tous les briquets doivent être accompagnés d'informations de sécurité appropriées (instructions, mises en garde ou les deux) prenant la forme soit d'un texte, soit de symboles de sécurité remplaçant toutes les instructions et mises en garde textuelles, ou des deux, indiquant à l'utilisateur le mode d'emploi correct.

Page 22

À la fin du Paragraphe 6.3, ajouter le nouveau Paragraphe 6.4 suivant:

6.4 Symboles de sécurité

Si des symboles de sécurité sont utilisés, ils doivent être présentés comme suit :

a) Signal «ATTENTION»

Fond: <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1> blanc

Bande triangulaire: noire ou rouge

Symbole graphique: comme la bande triangulaire (noir ou rouge)

Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 1

La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm

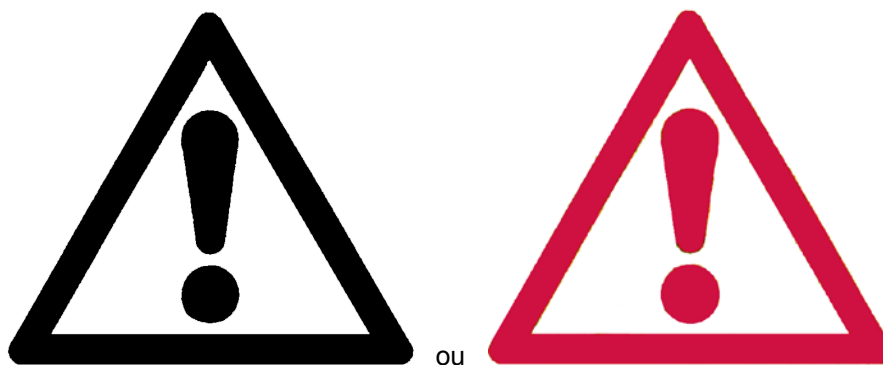


Figure 1

b) Signal «TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS»

Fond:	blanc
Bande circulaire et barre diagonale:	rouge
Symbole graphique:	noir

Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 2

La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Figure 2

[ISO 9994:2002/FDAmd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-919a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-919a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1>

c) Signal «ATTENTION, RISQUE DE FEU»

Fond:	blanc
Bande triangulaire:	noire ou rouge
Symbole graphique:	même couleur que la bande triangulaire (noir ou rouge)

Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 3

La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm



Figure 3

d) Signal «NE JAMAIS EXPOSER À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 50 °C OU AU RAYONNEMENT SOLAIRE PENDANT UNE DURÉE PROLONGÉE»

Fond: blanc

Bande circulaire et barre diagonale: rouge

Symbole graphique: noir

Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 4

La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Figure 4

[ISO 9994:2002/FDAmd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

[e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

Renommer 6.4, 6.4.1, 6.4.2 et 6.4.3, dans le paragraphe suivant, en respectivement 6.5, 6.5.1, 6.5.2 et 6.5.3.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9994:2002/FDAmd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/46322ea6-5a48-4d8b-a374-e040a860d3a0/iso-9994-2002-fdamd-1>

ICS 97.180

Prix basé sur 3 pages